

**Commune de Cannes et Clairan**  
**Délibération n°29 du Conseil Municipal**

Nombre de membres  
du Conseil Municipal : 15

En exercice : 13

Présents : 8

Exprimés : 9

Séance du lundi 16 juin 2025

Date de la convocation : 11 juin 2025

Date de l'affichage : 11 juin 2025

L'an deux mil-vingt-cinq et le seize du mois de juin à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Sandrine Serret, Maire.

Présents : Mmes, Mrs, Sandrine SERRET, Richard GÉRET, Christian DURAND, Didier CHODOREILLE, Maurice BAJOLLE, Danielle HAON, Loïc MANCHEC, Didier MARGIER.

Absents excusés : Justine TROCHARD, Gilles LEYRIS donne procuration à Christian DURAND.  
Absents : Jean-Olivier ARNAUD, Véronique RUEL, Gilles SIPEYRE.

Secrétaire de séance : Richard GÉRET

**Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions,  
de l'expertise et de l'engagement professionnel**  
**Projet de délibération**

Madame le Maire rappelle la mise en œuvre du nouveau régime indemnitaire RIFSEEP, instauré par la délibération n°02 en date du 8 janvier 2018.

Elle présente au conseil municipal la nécessité de réviser cette délibération pour les raisons suivantes :

- garantir l'équité dans l'attribution du régime indemnitaire en évitant de pénaliser un agent communal susceptible d'accéder au grade de rédacteur par promotion interne, situation non prévue dans la délibération initiale ;
- anticiper d'éventuels recrutements ou avancements de grade ;
- modifier la périodicité de versement du CIA (Complément Indemnitaire Annuel).

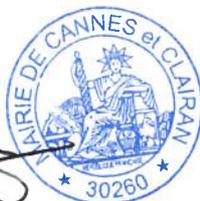
Le projet de délibération ainsi présenté sera soumis à l'avis du Comité Social Territorial.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, par aucune voix contre, aucune abstention, neuf voix pour,

- approuve le projet de délibération ;
- autorise Madame le Maire à saisir le Comité Social Territorial ;
- prend acte que la délibération définitive sera soumise lors d'une prochaine séance du conseil.

Ainsi fait et délibéré les, jour, mois et an susdits.

Sandrine SERRET  
Maire



Richard GÉRET  
Secrétaire de séance

